

Mexique : le gouvernement crée un mécanisme légal pour faire la lumière sur l'affaire des 43 normaliens d'Ayotzinapa



Mexico, 4 décembre (RHC)- Le gouvernement du président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, a mis en place un mécanisme légal et juridique pour faire toute la lumière sur le massacre de 43 normaliens à Ayotzinapa, dans l'état de Guerrero.

Le président mexicain a créé par décret une commission formée de proches des victimes, de leurs avocats, d'un représentant des ministères de l'intérieur et des Affaires étrangères ainsi que d'experts professionnels et de techniciens qui seront nécessaires.

Le nouveau président mexicain a donné des instructions à divers organismes de l'Administration Publique Fédérale afin qu'ils fassent partie de la commission. Il a mis en cause l'enquête menée par le Parquet de la République.

Il a également appelé toutes les personnes et tous les organismes concernés à travailler d'urgence à l'éclaircissement de ces faits déplorables afin de trouver et de traduire en justice tous les responsables et de réparer les violations des droits humains.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/178140-mexique-le-gouvernement-cree-un-mecanisme-legal-pour-faire-la-lumiere-sur-laffaire-des-43-normaliens-dayotzinapa>



Radio Habana Cuba